

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14 décembre 2021

DELIBERATION
n° CA – 2021 – 153

*portant décision relative aux capacités d'accueil
dans les formations de première année du premier cycle
conduisant au diplôme national de Licence*

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-3, L 612-2 à L 612-4 et D. 612-1-4,

Vu l'arrêté accréditant l'université Toulouse 1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2021-2026,

Considérant que les capacités d'accueil sont fixées par l'établissement en cohérence avec ses ressources matérielles et humaines disponibles ainsi qu'en fonction des spécificités de ses formations, notamment les modalités d'enseignement propres à chaque parcours de formation,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Le Conseil d'administration adopte, au titre de l'année universitaire 2022-2023, les capacités d'accueil dans les formations de première année du premier cycle conduisant au diplôme national de Licence telles que définies ci-après :

ARTICLE 1 Capacités d'accueil

L'admission en première année de Licence au titre de l'année universitaire 2022-2023 dépend des capacités d'accueil fixées dans le tableau figurant en **annexe**.

Les données chiffrées entre parenthèses correspondent au nombre de places à pourvoir via les portails de candidature.

ARTICLE 2 Publication

La présente délibération sera transmise la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université.

Le président du Conseil d'administration,



Hugues KENFACK



ANNEXE. Capacités d'accueil

FACULTE D'ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Mention de LICENCE	Parcours de formation	Modalité d'enseignement	Capacité 22/23	Capacité 21/22
Administration Economique et Sociale	Administration Economique et Sociale	FI Présentiel	940 (740)	950 (750)
	Administration Economique et Sociale –Accès santé (LAS)	FI Présentiel	60 (60)	50 (50)

FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Mention de LICENCE	Parcours de formation	Modalité d'enseignement	Capacité 22/23	Capacité 21/22
Droit	bilingue Droit et monde Hispanique	FI Présentiel	27 (27)	27 (27)
	bilingue Droit français et droit anglo-saxon	FI Présentiel	25 (25)	25 (25)
	double diplômant en Droit et en Gestion	FI Présentiel	60 (60)	30 (30)
	doubles diplômes internationaux	FI Présentiel	158 (158)	153 (153)
	Droit - Toulouse	FI Présentiel	1900 (1460)	2100 (1580)
	Droit - Toulouse - Accès santé (LAS)	FI Présentiel	150 (150)	100 (100)
	Droit - Montauban	FI Présentiel	180 (150)	180 (150)
	Droit - Distanciel	FI Distanciel	30 (30)	25 (25)

ECOLE D'ECONOMIE DE TOULOUSE- TSE

Mention de LICENCE	Parcours de formation	Modalité d'enseignement	Capacité 22/23	Capacité 21/22
Economie	double diplômant en Economie et en Droit	FI Présentiel	100 (90)	100 (90)
	double diplômant en Economie et en MIASHS	FI Présentiel	100 (90)	90 (90)
	Economie et Gestion	FI Présentiel	530 (400)	530 (400)
	Economie	FI Présentiel	210 (175)	220 (180)
	Economie Accès Santé (LAS)	FI Présentiel	50 (50)	43 (43)
	Année préparatoire - Economie et Gestion (ARTE)	FI Présentiel	60 (60)	60 (60)

ECOLE DE MANAGEMENT DE TOULOUSE – TSM

Mention de LICENCE	Parcours de formation	Modalité d'enseignement	Capacité 22/23	Capacité 21/22
Gestion	Gestion	FI Présentiel	175 (174)	150 (150)
	BSc* in Global Management	FI Présentiel	70 (35)	/

IUT DE RODEZ

Mention de LP « BUT »	Parcours de formation	Modalité d'enseignement	Capacité 22/23	Capacité 21/22
Carrières juridiques	/	FI Présentiel	56 (56)	56 (56)
Gestion des entreprises et des administrations	/	FI Présentiel	84 (80)	84 (80)
Information-communication	Communication des organisations	FI Présentiel	28 (28)	28 (28)
Informatique	/	FI Présentiel	52 (50)	52 (50)
Qualité Logistique industrielle et organisation	/	FI Présentiel	26 (26)	26 (26)

Les données chiffrées entre parenthèses correspondent au nombre de places à pourvoir via les portails de candidature.

* Bachelor of Science